

Lévis, le 12 septembre 2007

Madame Line Beauchamp  
Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs  
Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Demande de certificat d'autorisation pour la réalisation de la partie terminal méthanier du projet Rabaska – Implantation d'un terminal méthanier et des infrastructures connexes sur le territoire de la Ville de Lévis**

Madame,

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement a déposé auprès du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs le 30 mai 2007 un rapport favorable à la réalisation du projet Rabaska – Implantation d'un terminal méthanier et des infrastructures connexes sur le territoire de la Ville de Lévis.



Ce projet qui fait présentement l'objet d'une analyse au sein de votre ministère vise à la fois l'implantation des installations maritimes et terrestres d'un terminal méthanier et la mise en place d'un gazoduc.

Les principales composantes de la partie terminal méthanier du projet sont les suivantes :

- Les installations maritimes de déchargement des navires, constituées d'une jetée capable de recevoir des méthaniers dont la capacité varie entre 65 000 m<sup>3</sup> et 216 000 m<sup>3</sup>, de bras de déchargement, de pompes et toutes les infrastructures accessoires pour décharger le GNL du navire;
- Le corridor de service et les canalisations cryogéniques pour acheminer le GNL de la jetée aux installations terrestres;
- Les installations terrestres comprenant deux réservoirs à intégrité totale de 160 000 m<sup>3</sup>, les installations de compression et de vaporisation, un poste de mesurage du gaz envoyé dans le gazoduc et les bâtiments et infrastructures accessoires nécessaires au fonctionnement du terminal méthanier.

Les principales composantes de la partie gazoduc du projet sont les suivantes :

- Une conduite souterraine de 42 km, d'un diamètre de 610 mm;

[www.rabaska.net](http://www.rabaska.net) • [info@rabaska.net](mailto:info@rabaska.net)

Siège social 5935, rue Saint-Georges, bureau 110, Lévis (Québec) G6V 4K8 • Téléphone : (418) 833-6000 • Télécopieur : (418) 833-4245

999, de Maisonneuve Ouest, bureau 1600, Montréal (Québec) H3A 3L4 • Téléphone : (514) 286-7576 • Numéro sans frais : 1 (866) 376-7576 • Télécopieur : (514) 288-1185

- La gare de lancement de racleurs et une vanne de sectionnement situées sur la propriété du terminal méthanier;
- Une vanne de sectionnement située environ à mi-parcours du gazoduc;
- Le poste de livraison dans l'ouest de la ville de Lévis (Saint-Nicolas) comprenant la gare de réception de racleurs, une vanne de sectionnement et des installations de mesurage et de régulation de pression.

La limite entre la partie terminal méthanier et la partie gazoduc se situe à la soudure de raccordement en amont de la gare de lancement de racleurs.

Comme la planification de la mise en place du gazoduc est moins critique dans l'échéancier global du projet que celle du terminal méthanier et aussi en raison de décisions qui restent à venir, nous vous demandons par la présente de suspendre l'analyse de la partie gazoduc du projet jusqu'à ce que les décisions pertinentes aient été prises.

Si, par ailleurs, après analyse, l'étude d'impact vous paraît satisfaisante en ce qui concerne la partie terminal méthanier du projet, nous vous prions instamment de soumettre la demande d'autorisation pour la réalisation de ce terminal méthanier au gouvernement conformément à l'article 31.5 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* dans les meilleurs délais.

Nous vous assurons également par la présente qu'advenant la délivrance d'un certificat d'autorisation pour l'implantation de la partie terminal méthanier du projet, nous nous engageons à ne pas différer la mise en œuvre des mesures d'atténuation et des autres engagements pris dans l'étude d'impact et ses addendas qui concernent, en totalité ou partiellement, le terminal méthanier.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et si quelque information additionnelle vous paraissait nécessaire pour sa prise en considération, n'hésitez pas à communiquer avec le soussigné.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

**RABASKA**



Glenn Kelly  
Président et chef des opérations

c.c. : Gilles Brunet, MDDEP, Chef du service des projets en milieu hydrique

